

doctrine

INFORMATIQUE :

- Le remplacement de l'écrit par un message électronique : le cas de la facture (1^{re} partie), par Thierry PIETTE-COUDOL, juriste **3**
- Le dépôt légal appliqué aux nouvelles technologies : la réforme du 20 juin 1992, par Jean-François FORGERON, juriste **8**

BIOTECHNOLOGIE :

- La loi relative au contrôle de l'utilisation et de la dissémination des organismes génétiquement modifiés, par Yann BREBAN, avocat **12**

jurisprudence

IMPÔTS INDIRECTS :

Cour de cassation, Ch. com., 17 décembre 1991 : Impôts indirects. Enregistrement et timbre. Droits applicables. Cession de fonds de commerce de clientèles ou d'éléments permettant l'exercice d'une profession.

Note Pierre-Yves FAGOT, avocat **17**

INFORMATIQUE :

Cour d'appel de Versailles 12^e Ch., 11 mai 1989 : Informatique. Réseau. Immobilier. Câblage. Installation défectueuse. Responsabilité. Partage.

Note Olivier ELLUL, juriste **20**

flash

- Vers la mise en œuvre d'un code de l'environnement (Rép. minist.) **16**
- EDI : quel support d'archivage pour la conservation des transactions électroniques ? (Rép. minist.) **25**
- Environnement : création de l'Agence pour la diffusion de l'information technologique (Extrait du décret n° 92-472 du 25 mai 1992) **26**
- Télécommunications : la responsabilité de France Télécom peut-elle être recherchée à l'égard des fournisseurs de services télématiques ? (Rép. minist.) **28**
- Informatique, fichiers et libertés : le cadre juridique de la commercialisation des fichiers de l'INSEE (Rép. minist.) **29**

Notre couverture :

Etude pour une estampe réalisée pour le Centre National d'Etudes Spatiales (CNES)
par le plasticien Jean-Pierre Potier